



## CALENDRIER FORMATION PRESENTIEL/VISIO MUTUALITE 2021

### THEME 1 « l'accueil des nouveaux élus »

**OBJECTIFS :** Prendre la parole et argumenter sa position en s'appuyant sur la connaissance de l'environnement économique et réglementaire et sur l'identification des principaux enjeux d'avenir pour le monde mutualiste.

<p><b>Connaissance de la mutualité</b></p>	<p><b>L'identité mutualiste</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le champ d'action de la mutualité</li> <li>- Historique des mutuelles</li> <li>- Valeurs et principes mutualistes</li> <li>- Une composante de l'Economie Sociale et Solidaire</li> </ul> <p><b>Structuration et organisation du mouvement mutualiste</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principes généraux du code de la mutualité</li> <li>- Le fonctionnement d'une mutuelle</li> <li>- Les regroupements de mutuelles</li> <li>- L'organisation fédérative</li> </ul> <p><b>Les grandes orientations de la mutualité et des réponses aux enjeux actuels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux soins pour tous, position de la mutualité au regard du PLFSS</li> <li>- Positionnement de la mutualité par rapport à l'entreprise privée</li> <li>- Nécessité de renouveler une action militante parmi les adhérents</li> </ul>	<p>Lundi 13 et mardi 14 septembre 2021 MARSEILLE 10<sup>ème</sup></p> <p><b>Ou en visio conférence à la demande</b></p>
--	---	---

### THEME 2 « La stratégie du mouvement mutualiste lié à l'évolution de l'environnement »

**OBJECTIFS :** Prendre la parole et argumenter sa position concernant les choix de stratégies à mener en s'appuyant sur la connaissance de l'environnement économique et réglementaire et sur l'identification des principaux enjeux d'avenir pour le monde mutualiste.

<p><b>Connaitre les différents acteurs de l'assurance complémentaire santé et prévoyance</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un marché de la complémentaire santé ultra-concurrentiel : les différents acteurs la place de chacun les nouveaux venus.</li> <li>- Les stratégies de différenciation des complémentaires santé</li> <li>- La poursuite du mouvement de consolidation</li> <li>- Les travaux des fédérations</li> </ul>	<p>Mercredi 15 septembre MARSEILLE 10<sup>ème</sup></p> <p><b>Ou en visio conférence à la</b></p>
--	---	---

		<b>demande</b>
<p>• <b>Comprendre l'évolution de la sécurité sociale, la PLFSS les enjeux pour les mutualistes</b></p>	<p>Les grandes lignes de l'évolution de la sécurité sociale depuis sa création en 1945 La CSS Le Reste à charge zéro Contribution au forfait patientèle Les travaux des fédérations</p>	<p>Jeudi 16 septembre MARSEILLE 10<sup>ème</sup></p> <p><b>Ou en visio conférence à la demande</b></p>

### **THEME 3 « Le développement des compétences des administrateurs concernant la maîtrise des règles prudentielles »**

**OBJECTIFS :** connaître les règles prudentielles applicables au secteur, être en capacité de comprendre les documents techniques et tableaux de bords et de les utiliser dans le cadre de prise de décisions stratégiques.

<p><b>Le fonctionnement d'une mutuelle sous solvabilité 1 1j</b></p>	<p>L'identité mutualiste Structuration et organisation du mouvement mutualiste Règles applicables à toutes les mutuelles (unions et fédérations) Règles applicables aux mutuelles du livre II Régime prudentiel solvabilité 1 « les textes » La partie technique : dans le code des assurances Honorabilité, compétence, connaissances des administrateurs Les critères de solvabilité 1 La marge de solvabilité Les engagements règlementés</p> <p>L'organisation de la mutuelle Rôle des Elus statutaires L'organigramme Les délégations de pouvoir et signatures La mise en œuvre des orientations du conseil d'administration Le contrôle interne Le comité d'audit et les commissaires aux comptes (réforme de l'audit) Le comité d'audit Les commissaires aux comptes Les documents obligatoires à publier L'ACPR Les autres documents obligatoires</p>	<p>Jeudi 14 octobre MARSEILLE 10<sup>ème</sup></p> <p><b>Ou en visio conférence à la demande</b></p>
<p><b>Solvabilité II les bases 2j</b></p>	<p><b>Jour 1 :</b> Lexique, Textes, La réforme Solvabilité 2 Le pilier 1 : les capitaux requis, Le bilan économique Les risques « définition », Le calcul des SCR et MCR Le pilier2 : la gouvernance, L'AMSB</p>	<p>Jeudi 11 juin Vendredi 12 juin MARSEILLE 10<sup>ème</sup></p> <p><b>Ou en visio conférence à la</b></p>

	<p>Le pilier 3 : reporting et publication Les fonctions clés (ACPR 02/11/16) Le principe de proportionnalité Distinction entre service et fonctions</p> <p><b>Jour 2</b> 4 Fonctions clés : Fonction clé «conformité », « gestion des risques » Fonction clé « actuariat », « audit interne), L'ORSA Les diligences AMSB, L'approche stratégique, La réforme de l'audit (2017) et de la comptabilité (2016) Les nouvelles diligences des Commissaires aux comptes, L'évolution du Comité d'audit (2016 et 2017), Un nouveau référentiel comptable.</p>	<p><b>demande</b></p>
--	--	-----------------------

#### **THEME 4 « Formation des administrateurs à la gestion »**

**OBJECTIFS :** Le parcours proposé doit permettre à l'administrateur mutualiste nouvellement élu de maîtriser la lecture et l'analyse des outils de gestion de sa mutuelle afin de participer aux différents arbitrages que sa fonction implique. La maîtrise du cadre réglementaire est un objectif indissociable du premier.

Ce parcours permettra également aux initiés de revoir et d'approfondir leurs connaissances.

<p><b>Conditions d'exercice</b> <b>1jour</b></p>	<p>les agréments branches d'intervention les acteurs assurantiels Gouvernance dans une mutuelle Honorabilité, compétence, connaissances des administrateurs L'organisation de la mutuelle Rôle des Elus statutaires L'organigramme Les délégations de pouvoir et signatures La mise en œuvre des orientations du conseil d'administration Le contrôle interne Le comité d'audit et les commissaires aux comptes Le comité d'audit Les commissaires aux comptes UMG/UGM Les documents obligatoires le rôle de l'ACPR</p>	<p><b>Présentiel à programmer</b></p> <p><b>Ou en visio conférence à la demande</b></p>
<p><b>G2 Les</b></p>	<p>▪ La modélisation budgétaire des activités de la mutuelle :</p>	<p><b>Présentiel à</b></p>

<p><b>grands principes du plan comptable général et du plan comptable assurantiel</b> <b>2Jours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Les cotisations/prestations par segment stratégique/cycle annuel des cotisations santé et prévoyance</li> <li>§ Les frais directs par segment et la marge sur couts directs</li> <li>§ Les frais indirects et leur financement</li> <li>§ la gestion des prestations/cycle des prestations</li> <li>▪ La déclinaison des objectifs annuels (commerciaux, organisationnels ,économiques, financiers) en :             <ul style="list-style-type: none"> <li>§ Budget technique</li> <li>§ Budget non technique</li> <li>§ Budget des frais de fonctionnement</li> <li>§ Budget d'investissements</li> <li>§ Budget de trésorerie</li> </ul> </li> <li>▪ les provisions</li> <li>▪ Le suivi budgétaire et le pilotage du résultat :             <ul style="list-style-type: none"> <li>§ Le suivi et l'atterrissage budgétaire (le réalisable)</li> <li>§ L'arbitrage budgétaire</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>programmer</b></p>
<p><b>G3</b> <b>Appréciation du bilan</b> <b>1 Jour</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le bilan (actif-passif) et les engagements hors bilan</li> <li>▪ Les principaux indicateurs économiques et financiers à analyser et à suivre</li> <li>▪ L'impact des risques de pertes sur le résultat et les fonds propres</li> <li>▪ La couverture de la marge de solvabilité sous Solvabilité I</li> </ul>	<p><b>Présentiel à programmer</b></p>
<p><b>G4</b> <b>Placements provisionnements, réassurances</b> <b>1 Jour</b></p>	<p>Placements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les règles qui régissent les placements</li> <li>▪ Incidence sur la question des provisionnements</li> <li>▪ Analyser les différents placements pour permettre à la mutuelle de faire des choix d'investissements.</li> <li>▪ Suivre l'ensemble des placements avec des reportings qui peuvent être présenté en conseil d'administration.</li> <li>▪ Rappel des chocs pour les calculs du SCR Marché.</li> <li>▪ les provisionnements en santé</li> <li>▪ les provisionnements en prévoyance</li> </ul> <p>Réassurances : les atouts les différents modes de réassurances</p>	<p><b>Présentiel à programmer</b></p>
<p><b>G5 Les exigences de Solvabilité</b> <b>2</b> <b>1 Jour</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les exigences de solvabilité réglementaire sous Solvabilité I :             <ul style="list-style-type: none"> <li>§ Le calcul de la marge de solvabilité</li> <li>§ Approche comptable et approche économique</li> </ul> </li> <li>▪ Les exigences de solvabilité réglementaire sous Solvabilité II :             <ul style="list-style-type: none"> <li>§ Le Bilan prudentiel et les Fonds propres économiques</li> <li>§ Le calcul du Capital de Solvabilité Requis (SCR)</li> <li>§ Le calcul du Minimum de Capital Requis (MCR)</li> <li>§ Le capital « Add on »</li> <li>§ Le plan de rétablissement de la marge de couverture de la solvabilité réglementaire</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Présentiel à programmer</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les exigences de l'ORSA sous Solvabilité II (l'évaluation de ses propres risques et de sa solvabilité) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>§ Le Besoin global de solvabilité (BGS)</li> <li>§ Le recalibrage de la formule standard du SCR</li> <li>§ Les risques propres additionnels non compris dans le SCR</li> </ul> </li> <li>▪ Stratégie prospective introduction</li> </ul>	
<b>G6 Maitrise des risques 1 Jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rappel sur les exigences de Solvabilité 2</li> <li>▪ Lire et comprendre une cartographie des processus:</li> <li>▪ Lire et comprendre une cartographie des risques</li> <li>▪ Prendre des décisions à partir de ces deux outils</li> </ul>	<b>Présentiel à programmer</b>

**AUTRE : ces formations peuvent être aussi organisées à la demande dès la constitution d'un groupe :**

- ✓ L'économie sociale et solidaire (ESS) 1 j
- ✓ Prise de parole en public 1j
- ✓ lecture rapide et efficace support numérique 1j

Chaque thème est détaillé sur nos plaquettes voir [www.SIGMA-Formation.fr](http://www.SIGMA-Formation.fr)

**Les formations e LEARNING ouvertes aux élus :**

Voir la plaquette de présentation formation E learning